



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commémorations

Question écrite n° 106617

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'année de l'Arménie qui débute le 21 septembre 2006, jour du quinzième anniversaire de la République d'Arménie, et se poursuivra jusqu'en juillet 2007. Il s'agit là d'un événement donnant l'occasion de se rapprocher d'un pays ami de la France, dont la culture et l'histoire trois fois millénaire sont d'une grande richesse. Au coeur du Caucase, l'Arménie reste une terre de trésors architecturaux et un lieu culturel affirmé. L'art chrétien fonde aussi le ciment de ce peuple toujours proche de notre pays, dont les liens se sont encore plus affirmés depuis qu'il a acquis son indépendance en 1991. Le 30 septembre 2006, dans la capitale Erevan, une grande réception a été donnée en présence des présidents de la République de France et d'Arménie. À cette occasion, le Président de la République française a inauguré la place de France au coeur de la capitale arménienne. Il lui demande, au-delà de l'événement culturel et historique, quelles sont les initiatives prises sur le plan économique pour des échanges et des relations d'affaires commerciales et industrielles qui ne peuvent que conforter cet élan de solidarité et d'amitié avec un pays fortement ancré aux valeurs de la francophonie.

Texte de la réponse

La qualité de nos relations politiques et culturelles, dont la visite d'État du Président de la République à Erevan et la saison culturelle arménienne en France constituent des moments forts, contraste avec la faiblesse des relations économiques et commerciales entre notre pays et l'Arménie, dont la France n'était en 2005 que le quatorzième fournisseur et le vingt-et-unième client, malgré la progression encourageante de nos échanges commerciaux avec ce pays. La France n'est cependant pas absente du marché arménien, puisque des entreprises de plus en plus nombreuses investissent dans ce pays ou souhaitent s'y implanter. C'est le cas en particulier dans le domaine agro-alimentaire, avec les importants projets développés par Pernod-Ricard et Castel, dans le domaine de la gestion de l'eau, assurée par Saur dans les zones rurales et par Véolia à Erevan ou dans le domaine des télécommunications. L'ouverture en avril dernier d'une liaison Air France entre Paris et Erevan témoigne aussi de cet intérêt croissant des entreprises françaises pour l'Arménie. L'année de l'Arménie devrait également permettre de susciter de nouveaux projets. Ainsi, à la suite de la visite du Président de la République, le ministre arménien du commerce et du développement économique a souhaité qu'une coopération se mette en place avec la France dans le domaine du tourisme, demande à laquelle la partie française a répondu favorablement. Les visites de journalistes et de voyageurs qui seront organisées en Arménie tout au long de cette année devraient enfin contribuer à renouveler l'intérêt du grand public pour ce pays, et par conséquent contribuer à accroître les échanges humains, culturels et commerciaux.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106617

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10469

Réponse publiée le : 13 mars 2007, page 2613